



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19: le Canton de Vaud prend des mesures immédiates dans les domaines hospitalier et communautaire

En raison de l'augmentation rapide des admissions dans les hôpitaux vaudois de patients positifs au Covid-19, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) prend des mesures immédiates pour augmenter les capacités de soins intensifs dans tous les hôpitaux. Les interventions électives non urgentes sont repoussées, tant au CHUV que dans les hôpitaux de la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV). Tous les types d'urgences continuent à être pris en charge dans tout le canton. Le Canton de Vaud augmente ainsi d'un cran son plan de montée en puissance du dispositif sociosanitaire en réactivant également les cellules de crise régionales dans le domaine de la santé communautaire.

À l'instar des cantons voisins, la situation dans les hôpitaux vaudois est préoccupante. Le canton de Vaud comptait ce matin 34 patients Covid aux soins intensifs. Les hospitalisations s'accroissent et les évaluations actuelles tablent sur 80 patients aux soins intensifs à la fin de la semaine, avec un potentiel doublement à la fin de la semaine prochaine.

Afin de faire face à cette situation et permettre d'ouvrir des lits de soins intensifs supplémentaires, les interventions électives non urgentes sont repoussées tant au CHUV que dans les hôpitaux de la FHV. Le CHUV a déjà diminué ses interventions non urgentes de 30% depuis lundi 26 octobre et va au-delà dès ce jour. Ce report permet de libérer le personnel et les espaces nécessaires à la prise en charge des patients Covid et des urgences non Covid.

Pour l'heure, les cliniques privées ne sont pas concernées par ces mesures. En fonction de l'évolution de la situation, elles pourraient être sollicitées.

Activation des cellules de crise régionale en santé communautaire

Les cellules de crise régionales des mandataires régionaux de la réponse à l'urgence (Unisanté pour la région Centre ; Hôpital Riviera Chablais pour la région Est ; Fondation La Côte pour la région Ouest ; Réseau Santé Nord-Broye pour la Région Nord et la

Broye) sont également réactivées dès ce 27 octobre 2020.

Concrètement, comme durant la première phase, cette organisation proche du terrain permettra d'assurer le suivi des besoins des institutions sociosanitaires - EMS, Etablissements socio-éducatifs (ESE) et Etablissements psychosociaux médicalisés (EPSM) - pour coordonner et gérer les demandes de renforts en personnel et les besoins spécifiques en médicaments ou matériel.

Les cabinets médicaux et les institutions d'aide et de soins à domicile poursuivent leurs activités, au besoin en sollicitant les organisations de crise régionales.

La montée en puissance du dispositif sociosanitaire vaudois doit permettre de faire face à l'augmentation des cas et des hospitalisations. Le DSAS ainsi que tous les partenaires suivent de très près la situation et prendront d'autres mesures si nécessaire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 octobre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DSAS, Dre Stéphanie Monod, directrice générale, Direction générale de la santé publique